



# Conférence de Me Thierry Rouziès dans le Morbihan le 17/10/2015

Fiche pratique publié le 15/10/2015, vu 1750 fois, Auteur : [La Tutelle et Vous](#)

**Dans le cadre de la Semaine bleue, l'association des Familles rurales de Saint Avé (56) se mobilise pour une action d'information à destination des aînés et des personnes vulnérables. Une conférence sera organisée samedi 17 octobre sur le thème « la protection juridique des majeurs vulnérables », animé par Thierry Rouziès, Avocat au Barreau de Paris, Spécialiste du droit des Majeurs protégés**

Que doit faire la famille ?

Lorsqu'une personne ne semble plus faire face à ses obligations quotidiennes et quelle se met en difficulté, voire en danger, son entourage ressent naturellement le besoin de lui venir en aide.

Il appartient, en effet, à la famille de veiller à la protection de la personne et de ses biens, plus encore, elle peut-être tenue responsable de n'avoir rien fait ».

De nombreuses questions se posent : qui protéger ? Que doit-on faire pour protéger une personne vulnérable ? Quels sont les outils juridiques qui existent ? Comment anticiper certaines protections ?

Maître Thierry Rouziès, Avocat au barreau de Paris, spécialiste du droit des majeurs, répondra à toutes ces questions mais aussi apportera un éclaircissement sur certains dispositifs comme le mandat de protection future qui permet de décider qui sera choisi pour gérer ses biens, son avenir...

© Le Télégramme - Plus d'information sur <http://www.letelegramme.fr/morbihan/saint-ave/semaine-bleue-la-protection-juridique-08-10-2015-10804595.php#>

Cette conférence a été couronnée de succès puisque 80 personnes étaient présentes. Un grand merci à tous pour votre participation.

<http://www.letelegramme.fr/morbihan/saint-ave/protection-des-majeurs-vulnerables-80-personnes-a-la-conference-22-10-2015-10822331.php>